

Gérer le risque pénal dans une opération de capital-investissement

Programme de formation

Objectifs pédagogiques

- Identifier les scénarios de risque sur le plan pénal dans le secteur du capital-investissement.
- Comprendre les modalités de matérialisation du risque pénal dans le capital-investissement.
- Maîtriser le risque pénal.

Description / Contenu

INTRODUCTION

- Comment se détermine le risque pénal ?
- Comment l'entreprise et ses dirigeants sont-ils confrontés au droit pénal ?
- Comment l'investisseur peut-il être concerné par le risque pénal ?
 - L'investisseur victime
 - L'investisseur mis en cause

LES SCÉNARIOS DE RISQUE SUR LE PLAN PÉNAL APPLIQUÉS AU CAPITAL-INVESTISSEMENT

- L'entreprise victime d'une infraction
 - L'entreprise victime d'une fraude (abus de confiance, escroquerie, cybercriminalité, etc.)
 - L'entreprise victime d'un chantage ou d'une extorsion
 - L'entreprise victime de diffamation
- L'entreprise, auteur d'une infraction
 - Les principales infractions de la vie courante de l'entreprise
 - Les infractions en lien avec l'activité commerciale (favoritisme, corruption, trafic d'influence, relations avec les consommateurs et les concurrents, etc.)
 - Les infractions en lien avec la relation de travail (accidents, harcèlement, discrimination, etc.)
 - Les infractions en lien avec la production de l'entreprise (environnement, contrefaçon, etc.)
 - Les principales infractions liées à la gestion de l'entreprise
 - Les infractions propres au fonctionnement des sociétés (abus de biens sociaux, abus de pouvoir, présentation de comptes ne présentant pas une image fidèle, etc.)
 - Les infractions fiscales
 - Les infractions liées au droit des entreprises en difficulté

LES MODALITÉS DE MATÉRIALISATION DU RISQUE PÉNAL DANS LE CAPITAL- INVESTISSEMENT

- La saisine de la justice pénale : les plaintes et dénonciations, les alertes et les contrôles
- L'action de la justice pénale
 - Les grandes lignes du déroulé d'une procédure pénale
 - Focus sur les principales mesures d'investigation (perquisitions, auditions / gardes à vue, réquisitions)

LA MAÎTRISE DU RISQUE PÉNAL

- Les mesures de prévention
 - L'audit pénal dans le cadre d'une acquisition
 - L'exercice de cartographie des risques
 - La mise en place d'un dispositif de contrôle et de prévention propre à prévenir le risque pénal
 - La mise en place de délégations de pouvoirs
- Les mesures de réaction
 - Défendre les intérêts de l'entreprise victime d'une infraction
 - Stratégie de défense lorsque l'entreprise est mise en cause

Au fil de l'eau, cas concrets tirés de situations réelles.

.....

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION :

- Un questionnaire d'évaluation des acquis mesurant l'atteinte des objectifs pédagogiques est proposé en fin de formation.
- Un questionnaire "à chaud" évaluant la satisfaction globale est envoyé une heure après la formation.
- Un questionnaire "à froid" portant sur la mise en œuvre des acquis est envoyé 2 mois après la formation.

ACCESSIBILITÉ DE NOS FORMATIONS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'équipe de l'Académie France Invest est formée à l'accueil d'un public en situation de handicap et est en lien avec les différents réseaux partenaires ([AGEFIPH](#), [CAP EMPLOI](#) et [MDPH](#)).

Pour permettre aux personnes en situation de handicap de suivre nos formations dans les meilleures conditions, l'équipe de l'Académie France Invest se tient à leur disposition pour trouver la solution adaptée à chaque situation et anticiper les aménagements nécessaires.

Public visé

- Chargés d'affaires, analystes, directeurs d'investissements ou de participations, partners, juristes, responsables et directeurs juridiques.

Prérequis

- Travailler dans le secteur du capital-investissement.

+ pédagogiques

- Les exposés des intervenants seront complétés de cas concrets tirés de situations vécues.
- Un support pédagogique sera mis à disposition des participants.

Intervenant(s)

- Gabriel Hannotin, Avocat Associé, ALMAIN A.A.R.P.I.
- Camille Previtali, Avocate, ALMAIN A.A.R.P.I.

Nos formateurs sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine. Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.

Informations pratiques

- Participants : 16 maximum
- Durée : 1/2 jour (3,5 heures)
- Horaires : 14 h / 17 h 30
- Lieu : Paris



Tarifs

- 769,00 €HT* / 659,00 €HT**

(**) Tarif pour les non membres France Invest*

(***) Tarif pour les membres France Invest*

Renseignements

- Tél. : 01 47 20 62 67
- Mail : formation@franceinvest.eu

Dernière mise à jour du programme : 19/11/2024